

cardinal de Richelieu et de la Compagnie, ils se rendent au nombre de six jusqu'à Dieppe pour s'y embarquer, mais voilà que "Monsieur de Lauzon, président, nous fait étroite défense de partir, envoie pour cela ses ordres à la flotte, et sur nos instances, donne pour toute raison que nous n'y vivrions pas en paix avec les Révérends Pères Jésuites : raison d'autant plus frivole que ces Pères les détruisaient eux-mêmes par des assurances verbales et écrites, la charité ne nous permettant pas de croire que le dit Sieur fût d'intelligence avec eux dans la conduite si peu sincère que l'on tenait à notre égard".

Le Père Leclercq, à qui nous empruntons cette dernière citation, fait assez clairement, en plusieurs endroits de son ouvrage, que les Pères Jésuites étaient les inspirateurs secrets de l'opposition que M. de Lauzon et autres faisaient au retour des Récollets au Canada. Tout en faisant un éloge pompeux des travaux, du zèle, de l'intelligence, du dévouement des missionnaires de la Compagnie de Jésus, il laisse glisser dans son récit des expressions piquantes, des allusions malignes à leur adresse ; il ne dit pas tout ce qu'il voudrait dire, mais il en dit assez pour que le lecteur comprenne sa pensée.

Cependant nous devons ajouter, à la décharge des Pères Jésuites, qu'il n'apporte aucune preuve contre eux, mais seulement des insinuations diaboliques avec habileté. De plus nous avons trois lettres écrites de Québec aux Récollets de Paris, l'une par le Père Le Jeune en 1632, et deux autres par le Père Charles Lallemant, en 1637, dans lesquelles ils se plaignent fortement des soupçons injurieux qu'on faisait planer en France et au Canada sur les Pères de leur Compagnie et protestent qu'ils ne désirent rien tant que le retour des Récollets dans la Nouvelle-France. La sincérité de ces hommes de Dieu ne saurait être mise en doute. La véritable raison du refus de la Compagnie des cent associés d'autoriser le retour de ces missionnaires paraît avoir été donnée par l'abbé Ferland, lorsqu'il dit que "les chefs de cette compagnie craignaient que l'introduction de deux ordres différents, dans un pays où il n'y avait pas encore d'évêque, ne causât des jalousies et des tiraillements nuisibles à la cause de la religion."

Les Pères Récollets, toujours désireux de revenir dans leur ancienne mission du Canada, continuèrent leurs instances auprès de toutes les autorités pendant près de quarante ans, se ménageant pour cela l'appui des personnes les plus influentes ; leurs efforts n'eurent pas les bons résultats qu'ils en attendaient à chaque instant. Malgré des difficultés inextricables et sans cesse renaissantes, ils ne se découragèrent jamais ;

ils caressaient toujours l'espérance de voir luire pour leur ordre des jours plus favorables. C'est aussi ce qui les porta à refuser la proposition que leur fit Monsieur de Lauzon de vendre aux Jésuites leur couvent de Notre-Dame des Anges, leur église, leur terrain et tout ce qui leur appartenait : ils voulurent se réserver des biens qui pourraient peut-être leur servir dans un avenir peu éloigné. Les requêtes se succédaient sans interruption ; partout on leur donnait gain de cause ; les plus belles promesses leur étaient prodiguées ; ils se rendaient jusqu'à un port de mer, puis on imaginait quelque prétexte pour empêcher leur départ, pour le retarder ou même pour renvoyer tout aux calendes grecques. Ces années d'attente qui leur paraurent avoir la durée d'un siècle, furent aussi pour la colonie canadienne une époque de formation et de développement assez considérable. Ainsi de 1632 à 1670—temps où les Récollets furent éloignés du Canada—nous voyons construire à Québec le collège des Jésuites (1635), le monastère des Ursulines et celui des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus à l'Hôtel-Dieu (1639) ; les villes des Trois-Rivières et de Montréal ont leurs humbles commencements l'une en 1634, l'autre en 1642 ; cette dernière voit bientôt se fonder dans son enceinte son couvent de la Congrégation (1653), un Hôtel-Dieu (1657) et la communauté si édifiante des Sulpiciens (1657). Mais l'événement le plus important de cette époque, c'est sans contredit l'arrivée de Mgr de Laval à Québec (1657) et la fondation de son Séminaire quatre ans plus tard (1663).—La présence d'un évêque si illustre par sa naissance et par ses vertus devait consolider l'œuvre entreprise par la France au Canada, et exécutée par Champlain avec une énergie et une intelligence dignes de tous éloges. Les Récollets, apprenant les progrès que la foi catholique faisait chaque année dans ce pays si cher à leur missionnaires, brûlaient du désir de s'associer aux travaux et aux mérites des enfants de saint Ignace. Leurs confrères de la province d'Acadie avaient été plus heureux ; dès l'année 1633 ils avaient pu reprendre leurs missions de l'Acadie et se dévouer tout entiers au bien des âmes dans cette jeune contrée. (à continuer.)

L'Abaille.

" Forsan et haec olim meminisse iuvabit "

QUÉBEC, 20 JANVIER 1881.

Le prix du Prince de Galles.

Nous avons trop dit, la semaine dernière, en affirmant que le mode de con-

cours pour le prix du Prince de Galles avait été changé. Les modifications que nous avons annoncées comme définitives ont simplement été proposées par le congrès des professeurs des collèges affiliés, mais n'ont pas reçu, pour le moment, la sanction du conseil universitaire. La question se trouve donc réservée, et tout se passera comme les années passées.

Histoire naturelle.

M. l'abbé L. Provancher doit publier dans le cours de l'année, huit grands tableaux d'histoire naturelle, révisés spécialement au point de vue de la Province de Québec.

Ces tableaux formeront des cartes de 31 pouces de hauteur sur 25 de largeur. Les illustrations occuperont une bande de 3 pouces de large aux côtés et au bas, le milieu étant couvert par le texte. Ils traiteront du règne végétal et du règne animal dans la Province de Québec, ainsi que de leurs principales divisions. On se fera une idée du travail que cet ouvrage coûte à son auteur, lorsqu'on saura que ces tableaux comprendront un ensemble de 162 dessins et de 409 figures.

Le prix de la série des huit tableaux ne sera que de 8 piastres, payables à la livraison.

Les gravures seront faites à Paris et l'ouvrage complet pourra être livré en août ou en septembre prochain.

Ces tableaux sont appelés à rendre de grands services, surtout aux personnes qui n'ont pas le loisir de faire des études spéciales d'histoire naturelle et qui tiennent cependant à avoir des idées exactes sur cette science.

Publication.

Nous accusons réception du premier numéro du *Journal de l'Instruction Publique*, destiné à remplacer le *Journal de l'Éducation*.

Ce changement est une véritable amélioration, comme l'atteste la première livraison, formant in-8 royal, de 32 pages, à deux colonnes, et sans augmentation de prix pour l'abonnement qui n'est que d'un dollar par an, payable d'avance.

Société Laval.

On a commencé dimanche soir une discussion sur les troubles de 37. La partie promet d'être chaude.

Société St-François de Sales.

MM. Nap. Picher, P. Jolicœur, E. Bélanger et P. Robitaille ont fait les frais de deux intéressantes séances en prenant part à une discussion. Le sujet